



Conseil du Léman

**Un territoire
en action**

Instance de coopération transfrontalière fondée en 1987, le Conseil du Léman regroupe les cantons de Genève, Vaud et Valais ainsi que les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Une vision lémanique déclinée en actions



Photo : © Matteo Vistocco

Un espace de rencontres entre acteurs français et suisses

- Fédérer les acteurs locaux, institutionnels et économiques et développer des réseaux
- Accompagner les dynamiques de la région et favoriser l'émergence de réponses concertées aux défis communs
- Soutenir et conduire des projets de coopération dans les domaines de l'économie, de la mobilité, de l'environnement, de la jeunesse et de la culture
- Apporter un regard lémanique aux enjeux de développement régional via des événements et des échanges d'expérience ou encore la publication d'études prospectives

Une certaine idée de l'identité lémanique

- Œuvrer à la construction d'une identité émanant d'une communauté d'intérêts de part et d'autre de la frontière
- Favoriser un échange politique et culturel entre entités institutionnelles mais aussi entre acteurs de la société civile
- Interroger et mettre en perspective l'intensité des flux économiques et démographiques, en phase avec les besoins de ce bassin de vie transfrontalier
- Valoriser les atouts du patrimoine naturel et culturel de l'espace lémanique et participer au renforcement du vivre-ensemble

Une échelle de coopération complémentaire

- Créer une vision d'ensemble illustrant les interconnexions entre les enjeux locaux de part et d'autre de la frontière
- Apporter des éclairages en tant qu'outils d'aide à la décision, en complémentarité avec les forces en présence sur le plan régional
- Étayer la volonté politique de co-construire des projets pertinents et concrets pour le territoire

Cadres d'interventions thématiques



Photo : © Mat Reding

Économie, tourisme et population frontalière

➤ Le Conseil du Léman impulse des études prospectives pour dégager une vision à long terme des défis qui se présentent au bassin lémanique. L'évolution des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne justifie périodiquement un positionnement en faveur des intérêts de la région. Avec le soutien financier du Conseil du Léman, les Unions Lémaniques des Chambres de commerce, de l'artisanat et des métiers et de l'agriculture travaillent en concertation pour développer des actions communes. L'objectif est de favoriser la coopération en allant au-delà de la concurrence entre les territoires. En ce sens, le lancement récent d'une démarche de mise en réseau des acteurs touristiques ambitionne de faciliter interconnexions et complémentarités à l'échelle lémanique.



Photo : © Pascal Gertschen
Valais Wallis Promotion

Environnement

➤ Le Conseil du Léman favorise une vision commune de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité en fédérant les acteurs du terrain autour d'actions concrètes. En complémentarité avec d'autres organismes spécialisés, les actions menées à l'échelle lémanique doivent permettre de faciliter l'identification de solutions et d'expérimentations dans une même préoccupation liée aux changements climatiques. Une réflexion en cours doit aboutir à la réalisation d'un projet commun mettant en perspective des enjeux de santé publique en lien avec des problématiques environnementales, pour une meilleure sensibilisation au-delà des frontières.



Photo : © Toms Rits

Jeunesse et culture

➤ Le Conseil du Léman promeut une vision citoyenne du territoire en facilitant des actions renforçant le vivre-ensemble et l'affirmation d'une identité lémanique. En impliquant la jeune génération dans une mosaïque d'événements culturels et sportifs, soutenus financièrement par le Conseil du Léman, l'objectif est de faire exister des moments de partage citoyen par le biais de la musique, de la littérature ou encore de compétitions et de manifestations sportives (cyclisme, rugby, football féminin). Le développement de partenariats pérennes entre les différents acteurs contribue à la construction d'une communauté lémanique.



Photo : © Isi Parente

Mobilité

➤ En matière de mobilité transfrontalière, le Conseil du Léman rend possible une vision d'ensemble des grands projets structurants et multimodaux de la région. Le schéma de cohérence lémanique des transports propose un état des lieux des projets à l'étude ou en cours de réalisation dans le domaine des transports collectifs, routiers, ferroviaires, cyclables et P&R. Le Conseil du Léman organise des rencontres pour croiser les regards, échanger les expériences et apporter une perspective plus large à des projets locaux de mobilité.

Perspectives 2020-21

impulser

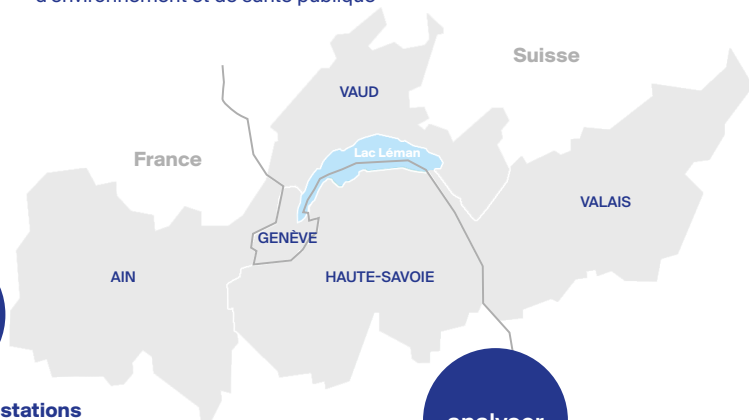
Projets et dispositifs

- Projet INTERREG de mise en réseau des acteurs touristiques « Objectif Découverte Léman »
- Dispositif culturel ouvert sur le territoire
- Travail de sensibilisation autour des enjeux d'environnement et de santé publique

féderer

Rencontres entre acteurs

- Synergie d'action
- Prospective et animation autour du programme européen de coopération INTERREG 2021-27



soutenir

Manifestations

- Culturelles et sportives, notamment à destination de la jeunesse

analyser

Études et publications

- Cartographie des flux transfrontaliers
- Schéma de cohérence lémanique des transports
- Analyse des leviers de développement post COVID-19

accompagner

Initiatives des milieux économiques

- Rencontres sur l'industrie machines-outils
- Études sur le Bio (production et consommation)
- Démarches autour de l'apprentissage